

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Page 1/2

Séance du 26 Février 2019

**CO 013 DE**

Etaient présents : Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Gilles BEDER, Yves DÉCOTÉ, Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, Christine CHATEAU, Cyril ACCARD GUILLOIS, Anne DE ZAN, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Daniel DURET, Patrice VILLALONGA, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, Valérie PAQUIEZ, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Raphaël GAGNEUR, Bernard DODANE, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Jean-Jacques DE VETTOR, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Sébastien JACQUES, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Adrien LAVIER, Christian PROST, Odile SIMON, Clément FORET, Gérard MATHIEU, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Jean BOYER.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Martine PINGAT CHANEY à Jean-Jacques COURT, Philippe BRUNIAUX à Sylvie REGALDI, René MOLIN à Bernard AMIENS, Florent GAILLARD à Jean-Luc LETONDOR, Eric TOURNEUR à Colette GIRARD, Dominique GAHIER à Roger GROS, Catherine CATHENOZ à Christelle MORBOIS, Jacky REVERCHON à Jean-François GAILLARD (Vice-Président), Marie-Madeleine SOUDAGNE à Danièle CARDON, Bernard LAUBIER à Christian COLIN, Claudine ROUEFF à Patrice VILLALONGA soit 11 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Roland BERTHELIER à Daniel DURET, soit 1 voix délibérative à des Suppléants.

Assistaient à titre consultatif : Pascal BONVALOT, Daniel BARBE, Josiane SCARABOTTO.

Etaient Excusés : Michel FRANCONY (Président), Antoine MARCELIN, Frédéric LAMBERT, Jean-Baptiste MERILLOT, Anne CHARLET, Jacques GUILLOT, Michel BONTEMPS, Bernard ONCLE, Marie-Odile FOYET.

Etaient absents : Martine VUILLEMIN (Vice-Présidente), Rémy VIENNET, André PROST, Denis BRENIAUX, Gérard BOUDIER, Jean-Luc BROCARD, Sylvain BENETRUY, Marie-Thérèse BROCARD, Yann PINGUAND, Laurent MENETRIER, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Secrétaire de séance : Monsieur François BOUVERET.

Convocation faite le : 18 février 2019

**Objet : Aménagement de la Zone d'Activités Economiques « Velours 4 » - Consultations pour lancement des différentes études préalables.**

La Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura dispose à ce jour de plusieurs Zones d'Activités Economiques sur son territoire.

Elle est ainsi en mesure de proposer des terrains viabilisés en vue de l'installation d'entreprises concourant au développement économique de son territoire : Zone des Mélincols à Salins les Bains, Zone « Velours 3 » à Poligny et ZAC de l'Ethole à Arbois.

La CCAPSCJ dispose également de réserves foncières qui permettront demain l'aménagement ou l'extension de Zones d'Activités Economiques : Zone de l'échangeur autoroutier à Bersaillin, ZAC de l'Ethole N°2 à Arbois, Zone « Velours 4 » à Poligny, extension de la Zone des Mélincols à Salins les Bains.

La Zone d'Activités Economiques « Velours 3 » à Poligny est désormais commercialisée en quasi-totalité (Sur les 12 parcelles aménagées par l'ex CCCGP en 2016, 10 sont d'ores et déjà vendues ou réservées et la CCAPS est en discussion et relation avec différents prospects pour les 2 terrains restants).

Il nous est alors possible de confirmer que fin 2019, la CCAPSCJ ne sera plus en mesure de proposer de terrains viabilisés disponibles à des fins de développement économique sur le secteur de Poligny.

Affiché 5 mars 2019

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 5 mars 2019

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : 94

Présents : 67

Votants : 78

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 Février 2019

CO 013 DE (SUITE)

**Objet : Aménagement de la Zone d'Activités Economiques « Velours 4 » - Consultations pour lancement des différentes études préalables.**

Dans cette perspective, et dans la continuité de ce qui avait été planifié par l'ex CCCGP dans la stratégie de développement économique, il est proposé désormais d'aménager la Zone dite « Velours 4 » de Poligny située (voir plan ci-joint) entre la voie ferrée et la rue François Arago en Zone Industrielle.

Cette emprise foncière de près de 9 ha est la propriété de la CCAPSCJ, suite à une acquisition de l'ex CCCGP. Dès lors, et suite à une décision prise par le Conseil Communautaire courant 2018, il a été décidé, en anticipation, de céder une bande de 30 ml de profondeur aux entreprises actuellement installées rue François ARAGO ; de sorte à permettre leur développement. Une fois ces ventes opérées, et sur la base du plan de bornage ci-joint, il restera une superficie brute à aménager de 7 h 69 a.

Au niveau de l'urbanisme, cette zone est dès à présent déjà classée en Zone AUY1 dans le PLU de Poligny (Zone à Urbaniser à vocation d'activités économiques).

Les formalités liées à l'archéologie préventive ont déjà été réalisées (Fouilles réalisées en 2017 par l'INRAP), les contraintes archéologiques sont donc levées sur toute la zone.

Toutefois, il s'agit désormais de lancer toutes les études préalables à l'aménagement, et en priorité il convient de s'attacher des soins d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

Pour ce faire, il convient de lancer une consultation prenant la forme d'un Marché Public à Procédure Adaptée, catégorie « Services ».

Après le travail de conception de l'aménagement de cette nouvelle zone réalisée en étroite collaboration avec l'équipe de Maitrise d'œuvre, la CCAPSCJ pourra évidemment décider de scinder sa réalisation en plusieurs phases au regard notamment des budgets qui seront à engager.

Enfin, de façon plus générale et en connaissance des délais inhérents à chacune des études à mener, il convient de lancer les consultations nécessaires à toutes les autres études préalables : dossier au titre de la loi / eau, Etude d'impact Environnemental, Dossier de ZAC ou procédure de lotissement, Mission Géomètre, Etudes de sols, etc..).

Sur avis favorable de la Commission Economie-Emploi réunie en séance du 31/01/2019 ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1 / AUTORISE Monsieur le Président de la CCAPSCJ à lancer la consultation relative à la Mission de Maitrise d'œuvre en vue de la conception et de la réalisation des ouvrages et travaux de viabilisation et d'aménagement des espaces publics de la Zone d'Activités Economiques « Velours 4 » de Poligny ;

2 / AUTORISE plus généralement Monsieur le Président de la CCAPSCJ à lancer toutes les consultations nécessaires aux études préalables au projet d'aménagement de Zone d'Activités Economiques « Velours 4 » de Poligny.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que des

Pour copie certifiée conforme à l'original,

Pour le Président empêché,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président,

Jean-François GALLARD

Le Président

Michel FRANCONY

